Université d'Orléans

Guide d'accueil
Welcome book
2021

UNIVERSITE D'ORLEANS

INTERNATIONAL
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
GUICHET UNIQUE
WELCOME CENTER

Les sites de l'université d'Orléans 6

1 PREPARER SON SEJOUR

Se Loger 12
S'informer sur les assurances 18
Obtenir son visa 20
Se Faire Parrainer par ESN Orléans 22
Trucs et astuces 23

2 ARRIVER A ORLEANS

Comment venir à Orléans 26
Se déplacer à Orléans 29
Se repérer sur le campus 32
Passer au Guichet Unique 34
Finaliser les formalités administratives 35
Vivre à la française 42

3 VIVRE A ORLEANS

S'informer sur la vie quotidienne 46
Utiliser les outils numériques 50
Apprendre le français ou une autre langue 52
S'intégrer à la vie étudiante du campus 56
Découvrir Orléans et sa région 60
Se faire soigner 64
Se faire accompagner en situation de handicap 66
Qui contacter en cas d'urgence ? 67
Pratiquer sa religion 68
Intégrer le réseau Alumni 69
Lexique 70
Acronymes 71

The University of Orléans, founded in 1306 as a well-known medieval School of Law, has evolved into a modern interdisciplinary and international centre of learning and research, linking high-level knowledge and human values.

With its more than 18,000 students, the University of Orleans is a reasonably sized university. Its main campus is situated one hour to the south of Paris. Linked by tramway to the vibrant city centre of Orleans, the University offers students and scholars a leafy setting with its lake and wooded surroundings. The University also has smaller campuses in several adjacent regional towns, and is thus deeply involved in the intellectual, cultural, and economic life of the entire Centre-Val de Loire Region, famous for the Loire river and its unique castles which have been labelled a UNESCO world heritage site for their historical importance and beauty.

Well rooted in history, the modern University of Orleans looks to the future with confidence: the quality of research and the high standards of the education programmes offered at undergraduate and postgraduate level attract more than 3,000 foreign students and scholars every year.

The quality of its green campus, the facilities provided, the cooperation with national research operators such as the CNRS, INRA and BRGM, and with local institutions such the Graduate School of Art and Design and the Regional Hospital Centre of Orléans, all implemented on the Orléans Grand Campus, provide a unique framework to carry out research and high-level studies in the best possible conditions.

We are looking forward to welcoming you at the University of Orléans.

Président de l'Université d'Orléans

Les sites de l'université d'Orléans

Campus d'Orléans

Votre contact

UFR Droit, Économie, Gestion (DEG)
rue de Blois
BP 26739
45067 ORLEANS cedex 2

Delphine REDON
international.deg@univ-orleans.fr

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH)
10 rue de Tours
BP 46527
45065 ORLEANS cedex 2

Marion VILGARD
Sandrine PERNICE
international.llsh@univ-orleans.fr

UFR Sciences et Techniques (CoST)
1 rue de Chartres
BP 6759
45067 ORLEANS cedex 2

Marie TAUZI
Céline CHENAULT
vic.cost@univ-orleans.fr

Polytech Orléans

Site Vinci	Rue Léonard de Vinci 45072 ORLEANS cedex 2	Alexandra LETOURNEUR Camille MEYNIER Auriane JAMROG
Site Galilée	12 rue de Blois 45 067 Orléans cedex 2	international.polytech@univ-orleans.fr

Observatoire des Sciences de l'Univers
en région Centre (OSUC)
Campus Géosciences
1A rue de la Ferollerie
45071 ORLEANS cedex 2

Fabienne GENTILLET
Catherine GIFFAULT
ri-osuc@univ-orleans.fr

Ecole Universitaire de Kinésithérapie
Service scolarité : scolarite.eukcvl@univ-orleans.fr

Votre contact

IUT d'Orléans
16 rue d'Issoudun
45067 ORLEANS cedex 2

Geneviève BEGUIN
Alexandra LABRUNE
ri.iut45@univ-orleans.fr

Institut de Français (IDF)
10 rue de Tours
BP 46527
45065 ORLEANS cedex 2

Nadine HEBEL
Anne-Claire MAUNY
info.idf@univ-orleans.fr

INSPÉ Centre Val de Loire
Siège académique, Orléans
72 rue du Faubourg de Bourgogne
45044 ORLEANS cedex 1

Fanny MICHAUX
international.inspe@univ-orleans.fr

INSPÉ Centre Val de Loire
Centre de formation d'Orléans
Site Saint Jean
110 faubourg Saint Jean
45000 Orléans

Et sur les campus de la région Centre

Centres Universitaires de Bourges

Antenne universitaire du Collegium Sciences et Techniques
de Bourges
Rue Gaston Berger - BP4043
18028 BOURGES cedex

Votre contact

Antenne universitaire du Collegium Droit, Économie, Gestion
de Bourges
Technopôle Lahitolle - Salle d'armes - 11 rue Michel Marest
18000 BOURGES

IUT de Bourges
63 avenue de Lattre de Tassigny
18020 BOURGES cedex

Valérie VASSEUR
valerie.vasseur@univ-orleans.fr
Delphine MORTREUX
delphine.mortreux@univ-orleans.fr

INSPÉ - Centre de formation de Bourges
rue Emile Hilaire
18000 Bourges

Centres Universitaires de Chartres

Antenne universitaire du Collegium Sciences et Techniques
de Chartres
21 rue de Loigny la Bataille
28000 CHARTRES

IUT de Chartres
1 place Roger Joly
28000 CHARTRES

Ouafae BENNIS
ouafae.bennis@univ-orleans.fr

INSPÉ - Centre de formation de Chartres
5 rue du Maréchal Leclec
28000 Chartres

Centres Universitaires de l'Indre

Centre d'Études Supérieures (CES) de Châteauroux
Antenne des Collegiums LLSH et DEG
90 avenue François Mitterrand - BP 387
36000 CHÂTEAUROUX

Votre contact

IUT de l'Indre
site de Châteauroux
2 avenue François Mitterrand
36000 CHÂTEAUROUX

Pierre Vincent MOREAU
Marie-José GILLET
Muriel LEPINOIS
ri.iut36@univ-orleans.fr

IUT de l'Indre - site d'Issoudun
Formapole - 5 rue Georges Brassens
36100 ISSOUDUN

Anouk MARISSAL
ri.iut36@univ-orleans.fr

INSPÉ - Centre de formation de Châteauroux
102 avenue de Tours
36000 Châteauroux

Autres Centres Universitaires

INSPÉ - Centre de formation de Tours-Fondettes
« Bel Air » La Guignière
37230 Fondettes cedex

INSPÉ - Centre de formation de Blois
9 avenue Paul Reneaulme
41000 Blois

PREPARER SON SEJOUR

Se Loger

Étudiants en mobilité individuelle

Logements CROUS : résidence universitaire

Le CROUS est un établissement public administratif indépendant de l'université, qui gère les hébergements des étudiants.

> L'inscription à l'université n'entraîne pas obligatoirement l'admission en résidence universitaire.

Demande de logement

Si vous souhaitez demander un logement au Crous, vous devez créer votre espace personnel sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr puis formuler une demande de logement sur www.messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Trouver mon logement en résidence Crous » à compter du 9 juillet 2021.

Vous pouvez également consulter la page dédiée sur le site du Crous : www.crous-orleans-tours.fr/international/logement/mobilite-individuelle.

Attention, l'attribution d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles..

Possibilité de Kit literie = 2 draps, couverture et oreiller à 25 €. A demander avant l'arrivée.
Le + des résidences universitaires : Tous les logements donnent droit à une aide d'état pour le logement versée par la CAF (à souscrire en France). Internet est inclus dans le montant du loyer. Des personnels d'accueil et techniques sont présents sur place. Des volontaires en service civique sont là pour vous aider à vous intégrer et vous proposer des animations tout au long de l'année.
Attention, les étudiants ayant la mention « dispense temporaire de carte de séjour » sur leur visa ne pourront pas bénéficier de l'aide financière de la CAF.

Les étapes pour obtenir son logement :

1> Recevez une proposition de logement par e-mail
2> Réservez votre logement en payant l'avance sur redevance de 100 € pour recevoir votre dossier d'admission en résidence
3> Retournez le dossier complet accompagné des documents demandés à la résidence selon les modalités détaillées dans l'e-mail
4> Prenez rendez-vous auprès de la résidence pour votre arrivée et la remise des clés en vous connectant à votre compte messervices.etudiant, rubrique « prendre rdv avec le Crous ».

VISALE.FR
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Logements en colocations

Vous trouverez ci-dessous des exemples de sites internet où trouver un logement en colocation :
Le prix varie généralement de 250 € à 400 € par mois selon le lieu et la taille du logement.

www.appartager.com

www.lacartedescolocs.fr

Pour tous les types de logements, Assurance locative obligatoire à fournir dans la semaine suivant l'arrivée (possibilité d'acheter cette assurance dans les banques, LMDE/SMERRA ou sociétés d'assurance)

IMPORTANT : Un garant personnel résidant en France vous sera demandé pour votre chambre en résidence CROUS, un logement privé, ou une colocation.

Si vous n'avez pas de garant en France, vous pouvez faire appel à VISALE :
Visale s'adresse à la fois aux salariés de plus de 30 ans entrant dans un emploi et aux jeunes* de moins de 30 ans, devant se loger et qui ne peuvent fournir une garantie à leur bailleur (*à l'exception des étudiants non-boursiers rattachés au foyer fiscal de leurs parents).
Visale peut également bénéficier aux candidats locataires logés par certains organismes d'intermédiation locative dans le cadre de dispositions spécifiques.
Seuls les logements dont le loyer (charges incluses) est inférieur à 1 300 € ou 1 500 € à Paris intramuros peuvent bénéficier de Visale.

Visale est un service Action logement gratuit.
Pour plus d'informations : www.visale.fr/#!/

Procédure d'adhésion à VISALE

Logement temporaire en auberge de jeunesse

Si vous n'avez pas encore trouvé de logement définitif à votre arrivée à l'Université d'Orléans, vous pouvez réserver une chambre à l'auberge de jeunesse (3 rue Croix Péchée, 45000 Orléans). Vous y trouverez des chambres de 2 ou 4 personnes à des prix compétitifs (de 26€ à 38€ par nuit) sans minimum de séjours demandés.
www.aubergedejeunesseorleans.fr

Étudiants en mobilité encadrée

Echanges | Erasmus+ | Programmes Spécifiques | Double Diplôme

Le formulaire de demande de logement sera disponible lorsque vous effectuerez votre pré-inscription sur notre portail MoveOn en ligne. Le lien du portail MoveOn vous sera communiqué par le coordinateur des relations internationales de votre établissement.

Logements Crous : résidence Universitaire

Le CROUS est un établissement public administratif indépendant de l'université, qui gère les hébergements des étudiants sur le campus.
L'inscription à l'université n'entraîne pas obligatoirement l'admission en résidence universitaire.
Les chambres sont attribuées sur le principe du « premier arrivé, premier servi » et pour la durée entière de votre séjour. Aucun changement possible en cours de séjour, sauf cas de force majeure.
Le prix varie de 180 € à 450 € /mois selon le type de logement.
Les étudiants des Programmes d'Echange et autres programmes spécifiques ont accès seulement à 3 types de logement. Le loyer est payé par période.

Chambre simple :

www.crous-orleans-tours.fr/wp-content/uploads/sites/16/2015/01/indien-ch-re.mp4.mp4?_=2

Chambre confort :

www.crous-orleans-tours.fr/wp-content/uploads/sites/16/2015/01/roses-tri-fonction.mp4.mp4?_=1

Studio :

www.crous-orleans-tours.fr/wp-content/uploads/sites/16/2015/01/roses-studio-pmr.mp4.mp4?_=3

www.crous-orleans-tours.fr/logements/nos-residences/ Studio

www.crous-orleans-tours.fr/logements/nos-loyers

MODALITES

- Remplir une demande de logement au moment de votre pré-inscription sur le portail MoveOn.
- Recevoir l'affectation par la Direction des Relations Internationales.
- Payer une réservation de 100 € à payer en ligne avant l'arrivée.
- Payer une caution (égale à 1 mois de loyer) à régler en espèces, carte bancaire ou virement à l'arrivée pour un semestre. Cette caution vous sera remboursée à la fin de votre séjour si votre chambre n'a pas été dégradée et a été nettoyée correctement avant l'état des lieux de sortie.

La vaisselle n'est pas fournie. Possibilité de s'en procurer à l'accueil de votre résidence ou auprès d'une association étudiante (ESN Orléans).

L'hébergement en familles d'accueil

Le montant du loyer est de 475€ à 520€ par mois.
L'hébergement comprend la chambre meublée. Certaines familles pourront vous fournir le linge de toilette, l'accès à la machine à laver et au réfrigérateur (conditions à déterminer avec elles). Vous règlerez directement votre loyer à la famille, à la date convenue avec elle. La famille vous remettra un « reçu » correspondant au montant perçu pour le service. Vous signerez avec elle un contrat de location et un état des lieux.

La maison française typique n'a pas l'air conditionné et comprend en général 3 ou 4 chambres et une salle de bain pour la famille.

Le service des Relations Internationales fera le maximum pour trouver une famille qui corresponde à vos souhaits.

L'hébergement en famille demande de la part de tout étudiant étranger un effort particulier afin de s'adapter pleinement à la vie et aux coutumes françaises.
L'étudiant(e) doit tenir compte du mode de vie de la famille et devra se plier aux règles de vie qui lui auront été expliquées.

Nous vous demanderons de signer le Guide de l'étudiant.

Logements privés

Environ 350 € à 550 € par mois.
Vous pouvez consulter les sites web des organismes proposant des logements :

www.adele.org

www.pap.fr

residence-orleans-universite.fr

www.leboncoin.fr

www.avendrealouer.com

www.petitesannonces.fr

www.paruvendu.fr/immobilier

www.larep-immo.com

www.lacartedescolocs.fr

www.swapandstudy.com/#!

www.lokaviz.fr/

POUR TOUS LES TYPES D'HEBERGEMENT :

AIDES FINANCIERES – CAF - « Caisse Allocations Familiales »
Vous pouvez bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L) si :

- vous séjournez en France plus de 3 mois
- vous avez obtenu votre visa long séjour
- votre visa obtenu à l'Ambassade de France ne comporte pas la mention « dispense temporaire de carte de séjour ».

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) vous demandera notamment de fournir un acte de naissance et sa traduction en français certifiée.

Cette aide financière de la CAF n'est pas versée le 1er mois de séjour en France.
En résidence universitaire : la « CAF » verse directement l'ALS/APL au CROUS. Vous serez remboursé à la fin de la période 1 ou vous ne paierez que le solde restant au début de la période 2.
En hébergement privé : la « CAF » est versée directement sur le compte bancaire français de l'étudiant(e).

Étudiants doctorants

Le Centre de mobilité EURAXESS vous accompagne dans votre démarche de réservation de logement.
Contact : centredemobilite@univ-orleans.fr

Vous avez la possibilité de faire la traduction du document à Orléans si besoin. Coût à votre charge : de 50 € à 100 € selon la langue source et le nombre de mots à traduire.
Pour trouver un traducteur assermenté à Orléans, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

www.annuaire-traducteur-assermente.fr/fr/3/traduction_assermentee_de_document_juridique.html

S'INFORMER SUR LES ASSURANCES

Sécurité Sociale

Les frais de santé sont globalement bien pris en charge par le système de santé français. Le dispositif principal est la « Sécurité Sociale » (appelée communément « la Sécu »). Elle est obligatoire et peut couvrir jusqu'à 70 % de vos frais médicaux.
Afin de compléter ce dispositif, il est possible de souscrire une assurance complémentaire, dite « Complémentaire santé » ou « Mutuelle ». Celle-ci est optionnelle, mais permet de mieux vous couvrir, notamment en cas d'hospitalisation.
L'affiliation à un régime de la Sécurité Sociale en France est obligatoire pour un séjour de plus de trois mois, sauf s'il existe un accord entre la France et votre pays de résidence. C'est le cas de tous les états membres de l'Union Européenne, de la Suisse et du Québec. Le taux de remboursement est le même quel que soit le régime auquel vous serez affilié :

ETUDIANTS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN

Pour être exempté de l'affiliation à un régime de Sécurité Sociale en France, vous devez vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM, ou EHIC en Anglais) avant votre arrivée en France.
Vous pouvez l'obtenir auprès de votre caisse d'assurance maladie dans votre pays d'origine. Elle doit être valide pendant toute la durée de votre séjour en France.

ETUDIANTS QUEBECOIS

Pour être exempté de l'affiliation à un régime de Sécurité Sociale en France, vous devez vous munir d'une attestation de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ) avant votre arrivée en France et vous inscrire auprès de la Sécurité Sociale à votre arrivée.

www.ramq.gouv.qc.ca/fr

ETUDIANTS D'AUTRES NATIONALITES

Vous êtes étudiant de nationalité étrangère hors-Europe ? Vous souhaitez entreprendre ou poursuivre vos études en France ? Vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement supérieur en France ? Vous ne possédez pas de numéro de sécurité sociale ?
Vous devez vous inscrire sur le site **https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/** afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études.
Cette inscription est gratuite et obligatoire, elle vous permettra de bénéficier du remboursement de vos dépenses de santé.
Pour bénéficier d'un remboursement optimal de vos frais de santé, vous pouvez souscrire à une complémentaire santé ou une mutuelle.

DOCTORANTS

- Les doctorants titulaires d'un contrat doctoral sont éligibles à la Sécurité Sociale et doivent procéder à une affiliation auprès de la MGEN ou de la CPAM.
- Les doctorants inscrits à l'Université d'Orléans mais non salariés doivent suivre la procédure étudiante (selon le pays d'origine : Europe ou hors Europe).
- Les doctorants non inscrits à l'Université d'Orléans doivent, dans leur pays d'origine, souscrire une assurance qui couvrira leurs frais de santé en France.

Mutuelle complémentaire

La complémentaire santé n'est pas obligatoire, mais a pour objectif de compléter les remboursements de la Sécurité sociale. Cela concerne tout autant les visites chez les médecins généralistes ou spécialistes que les actes médicaux (examens, radiographies...) et les médicaments. L'Assurance maladie prend en charge une partie des frais de santé de chacun, en fonction de conventions signées avec les praticiens. Reste ensuite ce que l'on appelle le ticket modérateur, payé lui, par la complémentaire santé.
Par exemple, une consultation chez un généraliste payée 25 € est remboursée à 70 % par la Sécurité sociale. Les patients sont redevables de la différence (7,50 €), et c'est justement cette somme que prend en charge la mutuelle ou l'assurance.

Pour plus d'informations :

www.unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/

Assurance Logement + Responsabilité Civile

L'assurance logement (ou assurance habitation ou assurance risques locatifs) est obligatoire pour louer une chambre/un appartement. Elle couvre les incidents domestiques ou accidents (incendie, cambriolage, dégâts des eaux).
Vous pouvez souscrire à cette assurance logement à la banque lors de l'ouverture de votre compte bancaire, auprès des mutuelles étudiantes (SMERRA ou LMDE) ou auprès d'une compagnie d'assurance. Le prix varie selon le type de logement (généralement de 40 € à 65 € pour un logement de moins de 15m²).
NB : L'assurance responsabilité civile (également obligatoire pour votre inscription à l'université) est généralement comprise dans l'assurance logement.

Plus d'informations vous seront données à votre arrivée à l'Université

Assurance Rapatriement

Une assurance rapatriement à souscrire dans votre pays d'origine avant votre arrivée en France est fortement recommandée.

Obtenir son visa

Obtenir un visa d'études

Pour entrer et étudier en France métropolitaine, il est nécessaire d'obtenir un visa, excepté pour les ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen, de Monaco, d'Andorre, de Saint-Marin, de Suisse et du Vatican.

Pour les étudiants de pays où existe la procédure « Etudes en France » (**https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html**), l'étudiant est guidé pour sa demande de visa, sur le site de Campus France :

www.campusfrance.org/fr

Pour les étudiants de pays où il n'existe pas la procédure 'Études en France', l'étudiant doit consulter le site web de l'ambassade de son pays de résidence pour suivre la procédure de demande de visa étudiant. La durée de la procédure est variable en fonction des pays et de la période de la demande, mais prend généralement plusieurs semaines. Il est donc nécessaire de bien anticiper vos démarches. Plus d'informations sur le site internet de Campus France :

www.campusfrance.org/fr/inscription-etudiant-non-europeen

Pour tout séjour d'études de plus de trois mois, vous devez obtenir avant votre arrivée en France un visa de long séjour (visa VLS-TS ou VLS-T) portant la mention « étudiant ». La demande s'effectue auprès des services consulaires français du pays de résidence au minimum trois mois avant le départ.
Afin d'obtenir votre visa, vous devrez produire les documents suivants :

- Justificatif d'admission ou de pré-inscription à l'Université d'Orléans,
- Justificatif de ressources : le montant minimum de ressources à justifier est fixé par chaque ambassade de France (environ 615 € par mois),
- Passeport en cours de validité et valable 6 mois après votre date de retour prévue,
- Justificatif de domicile.

ATTENTION

Les étudiants du programme d'échange Erasmus avec une nationalité non européenne doivent obligatoirement faire une demande de Visa long séjour étudiant. Il faudra s'adresser au Consulat de France de votre pays de résidence. La carte de séjour du pays de résidence vous permet de circuler dans l'espace Schengen mais ne vous permet pas de s'installer pour plus de 90 jours en France.

Erasmus+

2 types de visas sont principalement délivrés

Lors de votre rendez-vous au service consulaire, vous devez demander l'un des deux types de visa ci-dessous :

1) Le VLS-TS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour)

Ce visa est délivré pour les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'études d'au moins 3 mois. Dans les 3 mois suivant son arrivée en France, l'étudiant doit faire valider son titre de séjour auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, **www.ofii.fr**) qui appose une vignette valant titre de séjour sur le passeport de l'étudiant.
L'étudiant peut demander un renouvellement de titre de séjour à la Préfecture dans les 2 mois précédant l'expiration du VLS-TS.

2) Le VLS-T (Visa Long Séjour Temporaire)

Ce visa est délivré pour les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'études entre 3 et 12 mois. Il vaut titre de séjour et l'étudiant n'a donc pas besoin de le faire valider par l'OFII à son arrivée en France. Ce visa est non renouvelable depuis la France et ne permet pas de bénéficier des prestations sociales, notamment la CAF (**www.caf.fr**).

ATTENTION

Étant donné que la procédure de demande de visa pour les doctorants peut parfois être différente de celle évoquée précédemment, merci aux doctorants et post-doctorants de contacter le centre de services qui saura les aiguiller au mieux sur les démarches à effectuer concernant la demande de visa : **centredemobilite@univ-orleans.fr**

Se Faire Parrainer par ESN Orléans

ORLEANS
INTERNATIONAL EXCHANGE
ERASMUS STUDENT NETWORK

L'association ERASMUS STUDENT NETWORK Orléans a pour but d'accueillir et d'aider les étudiants internationaux à s'intégrer. Ses membres organisent des évènements de toutes sortes dont des visites culturelles, des soirées d'intégration, des activités sportives... et vous accompagnent dans certaines démarches administratives comme pour la CAF.

N'hésitez pas à les contacter,
via leur page Facebook : www.facebook.com/esnorleans
ou leur adresse e-mail : esnorleans@gmail.com

Un système de parrainage (buddy system) est proposé par cette association afin que vous puissiez entrer en contact avec un étudiant inscrit à l'Université d'Orléans avant votre arrivée et tout au long de votre séjour.

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

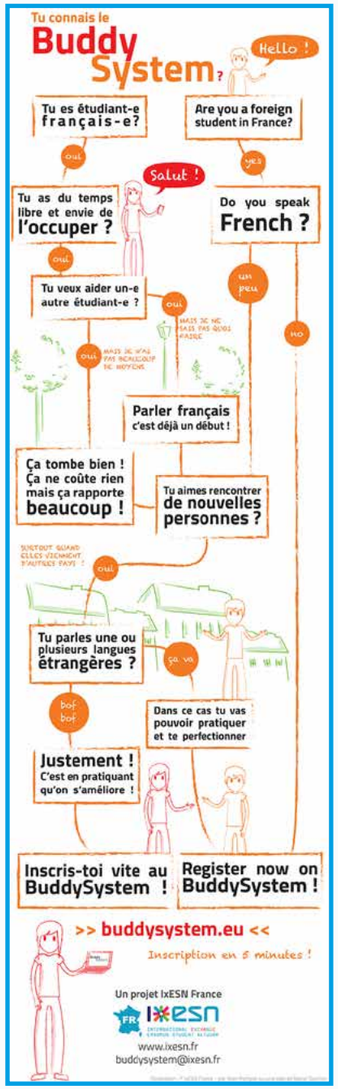

Trucs et astuces

Avant de venir en France, il est recommandé **pour les étudiants hors-Europe** de souscrire une assurance santé dans votre pays qui vous couvre quelques jours après votre arrivée en France, le temps que vous soyez affilié(e) à la Sécurité Sociale.

Si vous avez besoin de photos pour vos démarches administratives, vous pouvez en faire dans des cabines photographiques. Vous pouvez en trouver une dans la galerie marchande du supermarché E.Leclerc à proximité du campus.

Il est conseillé d'avoir un peu d'argent en espèces sur vous à votre arrivée (quelques dizaines d'euros suffisent).

Vérifiez si vous aurez besoin d'un adaptateur électrique ou d'une multiprise de voyage pour votre séjour en France :
Prise : Type E
Voltage : 230 V
Fréquence : 50 Hz
En France, on utilise des prises de type E. Les prises de type E peuvent être utilisées avec les fiches mâles C et E.

Il est conseillé de toujours garder un œil sur ses affaires pour éviter les pickpockets que ce soit dans la rue ou dans les transports en commun. Lorsque vous n'êtes pas chez vous, munissez-vous de la photocopie de votre passeport (laissez votre passeport en sécurité chez vous).

Pensez à apporter votre carnet de santé si vous en possédez un ainsi que l'ordonnance des médicaments que vous prévoyez d'apporter en France.

ARRIVER A ORLEANS

Comment venir à Orléans

Rejoindre Orléans et l'université d'Orléans

Depuis les aéroports de Paris

Navettes collectives aéroport-Orléans

Coût moyen par personne :
- Départ Roissy : 50 à 75 euros
- Départ Orly : 40 à 65 euros

www.pickmecab.fr
transpers.fr
routairorleans.fr
www.airevasion-orleans.fr

Trajets des aéroports à Orléans

1 - Transfert Aéroport ··> Paris

Aéroport Charles de Gaulle (CDG)
··> Gare d'Austerlitz
https://www.parisaeroport.fr/passagers/acces

- Option 1 (coût 10 euros)

Prenez le RER B
Direction : Gare de Massy Palaiseau
Changement : St Michel Notre-Dame
Puis le RER C
Direction : Gare de Pont de Rungis
Arrêt : Gare d'Austerlitz

- Option 2 (coût 17,5 euros)

Prenez le bus Direct 4
Direction : Gare de Montparnasse
Arrêt : Gare de Lyon
Puis traversez la Seine jusqu'à la Gare d'Austerlitz (10 minutes à pied)

- Option 3 (coût environ 55 euros)

Prenez un taxi jusqu'à la gare d'Austerlitz

Aéroport Paris-Orly
··> Gare d'Austerlitz
https://www.parisaeroport.fr/passagers/acces

- Option 1

Prenez la navette GO C Paris
Direction et arrêt : Gare de Pont de Rungis
Puis le RER C
Arrêt : Gare d'Austerlitz

- Option 2 (coût environ 30 euros)

Prenez un taxi jusqu'à la gare d'Austerlitz

Aéroport Paris-Beauvais
··> Gare d'Austerlitz
https://www.parisaeroport.fr/passagers/acces

- Option 1

Prenez la navette Paris-Beauvais (1H30 de trajet – 17 euros)
Arrêt : Porte Maillot
Puis prenez le métro ligne 1
Direction : Château de Vincennes
Arrêt : Gare de Lyon
Enfin traversez la Seine jusqu'à la Gare d'Austerlitz (10 minutes à pied)

- Option 2 (coût environ 85 euros)

Prenez un taxi jusqu'à la gare d'Austerlitz

2 - Train Paris ··> Orléans

Gare d'Austerlitz
··> Gare Les Aubrais (Orléans) ou Gare d'Orléans
https://www.oui.sncf/billet-train
https://www.sncf.com/fr/itineraire-reservation/info-trafic/gl

Prenez un billet de train direct pour la Gare Les Aubrais (Orléans) ou pour la Gare d'Orléans (environ 20 euros)
N'oubliez pas de composter votre billet à la borne jaune en bout de quai, avant de monter dans le train !
Attention, il y a 2 gares à Orléans : Les Aubrais-Orléans et Orléans centre. Un arrêt de tram est accessible à la sortie de chaque gare.

3 - Arriver à l'Université

Gare Les Aubrais (Orléans)
··> Université d'Orléans
https://www.reseau-tao.fr/index.php

Prenez un ticket TAO : tram A
Direction : Hôpital de la Source
Arrêt : Parc Floral

Gare d'Orléans
··> Université d'Orléans
https://www.reseau-tao.fr/index.php

- Option 1

Prenez un ticket TAO : tram A
Direction : Hôpital de la Source
Arrêt : Université

- Option 2

Prenez un ticket TAO : bus ligne 7
Direction : Petite Mérie
Arrêt : Parc Floral

En voiture

Adresse :
Université d'Orléans
6 avenue du Parc Floral - 45100 Orléans - France

Coordonnées GPS :
Lattitude : 47.843044 (DD) ; N 47° 50' 34.959" (DMS)
Longitude : 1.936507 (DD) ; E 1° 56' 11.424" (DMS)

En car

Eurolines	www.eurolines.fr
Ouibus	fr.ouibus.com
Flixbus	www.flixbus.fr

Se déplacer à Orléans

Il est facile de se déplacer à Orléans et dans ses environs grâce aux moyens de transport suivants :

À Orléans

Tram et Bus

Orléans a :

- 2 lignes de Tram : A (sens Nord-Sud)
  B (sens Est-Ouest)
- 38 lignes de bus
- 9 zones de transport à la demande
- 12 parkings relais tram (P+r tram)
- 4 parkings relais bus (P+r bus)
- 21 parking relais vélo abrité

Titre unitaire :
1 voyage = 1€60 (agence, bornes de tram, Internet) / 1€80 (à bord du bus) / 10 voyages = 14€30
Titre valable 1h après validation, correspondances incluses.
Abonnements :
Moins de 26 ans : 1 mois = 21€80 / 1 an = 186€00
Plus de 26 ans : 1 mois = 43€60 / 1 an = 449€00
Validez et voyagez en illimité sur tous le réseau
Paiement « liberté » 1 mois plus tard :

1 voyage = 1€43 - Plus d'informations sur le service liberté : https://www.reseau-tao.fr/35-Le-service-Liberte.html

Titres valables sur tous les transports des 22 communes de la métropole d'Orléans (Bus, Tram, Train TER, Transport à la demande, Navette centre-ville, Parking relais, abri-vélos) hors navette fluviale.

Carte : Permet de charger tickets ou abonnement

Utilisation : Acheter son titre en agence, station de tram, à bord du bus, en ligne ou via l'application Flash Ticket.
Plus d'infos sur : https://www.reseau-tao.fr/257-Le-Flash-Ticket.html

Plus d'infos sur le site internet www.reseau-tao.fr ou l'application Tao Orléans.

Transport à la demande :

Orléans a 9 zones de transport à la demande, en complément des lignes de bus et tram, pour desservir les zones rurales. Trajet possible sur réservation via l'application Résa'Tao ou au 0 800 01 98 98 (service & appel gratuit).

Plus d'infos sur les zones desservies via le site internet : www.reseau-tao.fr/205-Resa-Tao.html

Site internet : www.reseau-tao.fr

Vélo+

Orléans a 35 stations de location de vélos, disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Utilisation :

- Acheter sa carte à l'agence gare d'Orléans
- Saisir son code d'accès à une borne vélo pour louer le vélo
- Durée : 30 premières minutes gratuites

Site internet : www.agglo-veloplus.fr/fr

« Flash Ticket »

Avec Flash Ticket, ma carte de transport : c'est dans la poche !

Achetez vos titres de transport, renouvelez vos abonnements et validez depuis votre Smartphone !
Avec cette appli, vous pouvez acheter l'ensemble des tickets ou abonnement de la gamme tarifaire Tao.
Pour valider c'est simple ! Choisissez votre titre dans l'appli, validez en flashant le QR code présent dans le véhicule.

Avant de voyager
Téléchargez l'appli Flash Ticket Tao
sur androïd

Disponible sur GooglePlay (Android)
Disponible sur App Store (iOS)

Taxi

Transport privé, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, souvent autour des gares ou réservation par téléphone.
Prix moyen Orléans-centre vers la Source : entre 20 et 30 €.
Quelques compagnies :

- Taxis-Orléans (02 38 53 11 11)
- Agglo Taxi Radio (02 38 54 55 55)
- Ati (06 23 59 81 18)

En dehors d'Orléans

Train – SNCF

2 gares : Orléans centre (Place d'Arc)
Orléans-les Aubrais (4 km du centre-ville)
Grâce à la carte 12/27, vous bénéficiez de 30 % réduction sur tous les tickets de train.
Validité = 1 an. Prix = 50 €
Site internet : www.oui.sncf
Appli : App Store et Android

Cars

La gare routière se trouve près de la gare SNCF (2 rue Marcel Proust). Plusieurs compagnies vous permettent de vous déplacer dans la région et dans le département : Rémi, Cars Dunois, Eurolines, Flixbus, Ouibus.

Co-voiturage

Système de partage de trajets, où le conducteur propose des places à bord de son véhicule.

www.blablacar.fr

www.mobicoop.fr

Avion

Orléans n'a pas d'aéroport. Pour voyager par avion, vous devrez vous rendre à Orly, Roissy Charles-de-Gaulle, Tours.

Se repérer sur le campus d'Orléans

Plan du campus universitaire d'Orléans

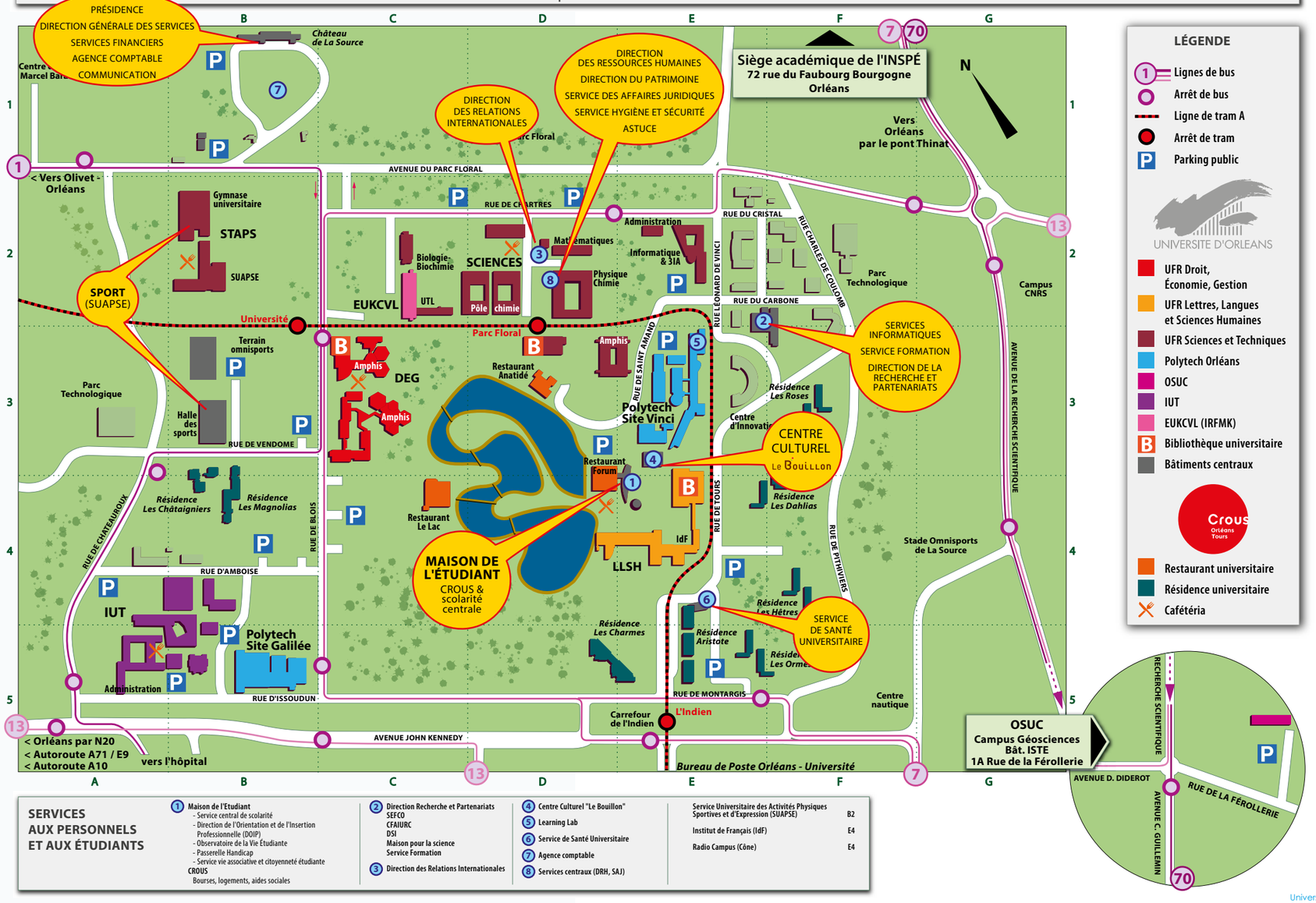

SERVICES AUX PERSONNELS ET AUX ÉTUDIANTS

1. **Maison de l'Etudiant**
   - Service central de scolarité
   - Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)
   - Observatoire de la Vie Étudiante
   - Passerelle Handicap
   - Service vie associative et citoyenneté étudiante

   CROUS
   Bourses, logements, aides sociales
2. **Direction Recherche et Partenariats**
   SEFCO
   CFAIURC
   DSI
   Maison pour la science
   Service Formation
3. **Direction des Relations Internationales**
4. **Centre Culturel "Le Bouillon"**
5. **Learning Lab**
6. **Service de Santé Universitaire**
7. **Agence comptable**
8. **Services centraux (DRH, SAJ)**

Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPSE)	B2
Institut de Français (IdF)	E4
Radio Campus (Cône)	E4

Passer au Guichet Unique

Le Guichet unique d'accueil des Étudiants internationaux se tient du 25 août 2021 au 17 septembre 2021, de 9h à 16h30, au Bâtiment «Amphithéâtre des Sciences», 3 rue de Saint-Amand, 45100 Orléans.

Le Guichet Unique est le rendez-vous central des étudiants internationaux de l'université d'Orléans lors de leur arrivée sur le campus.
Tuteurs étudiants et personnels des Relations Internationales y accueillent tous les étudiants internationaux venus réaliser une mobilité à l'Université d'Orléans.
A votre arrivée sur le campus, vous devrez donc tout d'abord vous présenter au Guichet Unique afin de recevoir un sac d'accueil et obtenir des informations importantes et utiles sur l'Université d'Orléans et la métropole.

Les services du Guichet Unique

Tous les renseignements nécessaires à une installation et une intégration réussies à Orléans y sont disponibles :

- aide aux formalités administratives : inscription à l'université, titre de séjour…
- hébergement, assurances, santé
- vie étudiante, associative et culturelle à Orléans, transports...

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

LE PASSAGE AU GUICHET UNIQUE EST OBLIGATOIRE AVANT TOUTE INSCRIPTION

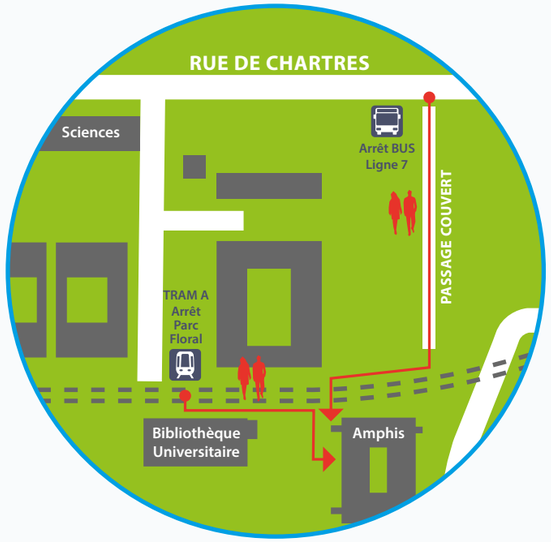

Accès au Guichet unique
sur le campus de l'Université d'Orléans

Finaliser les formalités administratives

A votre arrivée, vous devrez effectuer les démarches administratives suivantes :

Ouvrir un compte bancaire :

Posséder un compte bancaire français est presque indispensable, bien que non obligatoire. Les versements de salaires, les remboursements des frais de santé et les allocations pour le logement (CAF) ne peuvent être versés que sur un compte bancaire français.
L'ouverture d'un compte en banque s'effectue uniquement à l'arrivée en France.
De nombreuses agences bancaires se situent à proximité immédiate du campus : BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, CIC…

Il est préférable de prendre un rendez-vous avec un conseiller directement auprès de la banque pour l'ouverture d'un compte bancaire.
Pour ouvrir un compte bancaire en France, vous devrez fournir les documents suivants :

- une attestation de préinscription à l'université d'Orléans, un certificat de scolarité ou votre carte étudiant de l'Université d'Orléans ;
- une photocopie de votre passeport ou de votre carte d'identité ;
- une copie de votre visa pour les étudiants non-européens ;
- un justificatif de domicile en France (attestation de logement du CROUS pour les étudiants logés en résidence universitaire, facture, quittance de loyer...).

L'ouverture d'un compte bancaire en France vous donne généralement accès à une carte bancaire que vous pouvez utiliser pour effectuer des paiements ou retirer des espèces aux distributeurs. Le paiement par carte bancaire est accepté par la plupart des commerçants, mais parfois un montant minimal est requis (environ 10/15 €).

Le « sans contact » permet une utilisation de la carte BANCAIRE pour payer sans avoir à taper son code secret à chaque utilisation. Attention, le montant des paiements journaliers sans contact est limité et fixé par votre banque.

De nombreux distributeurs de billets sont disponibles en ville pour pouvoir retirer des espèces. Certaines banques vous prélèveront un petit montant si vous utilisez plusieurs fois un autre guichet automatique que les leurs.
Le RIB (Relevé d'Identité Bancaire), qui vous est délivré par la banque en France, est souvent demandé pour les paiements/virements sur votre compte bancaire (remboursement caution CROUS, CAF versement de salaire, paiement de factures, etc…).

NB : Vous pouvez également souscrire une assurance logement et une assurance responsabilité civile lors de l'ouverture de votre compte bancaire.

Veuillez bien prendre en compte les emails et courriers reçus de votre banque. En cas de problème sur votre compte et sans réponse de votre part, la banque se réserve le droit de clôturer le compte.

Payer la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

LA CVEC, qu'est-ce que c'est ?
C'est la Contribution Vie Étudiante et de Campus.

Avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez obligatoirement obtenir votre attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), par paiement ou exonération.

D'un montant annuel de 92 €, on peut y être asujetti ou en être exonéré en fonction des cas.

Les étudiants venant dans le cadre d'un accord de coopération (mobilité encadrée) entre leur université d'origine et l'Université d'Orléans (Erasmus, Echange, etc.) ne sont pas asujettis/concernés par la CVEC.
Tous les autres étudiants internationaux doivent payer cette contribution.

Pour la régler et obtenir son attestation, vous devez :
- créer un compte personnel sur www.messervices.etudiant.gouv.fr
- vous connecter sur https://cvec.etudiant.gouv.fr

CVEC
Contribution
Vie Étudiante
et de Campus

Procédure de paiement de la CVEC

S'affilier à la Sécurité sociale en France

Depuis septembre 2018, la Sécurité sociale en France est devenue gratuite pour tous les étudiants, notamment les étudiants internationaux. Toutes les démarches se feront en ligne à votre arrivée à l'Université d'Orléans, vous n'aurez donc pas besoin de vous déplacer pour effectuer cette formalité.
Toutes les informations vous seront données au Guichet Unique.

ATTENTION : Pour compléter votre dossier, vous aurez besoin d'apporter en France, dans la langue d'origine, la copie intégrale de l'acte de naissance OU Extrait d'acte de naissance avec filiation OU Pièce établie par le consulat

Tuto vidéo

ATTENTION
Vous ne pourrez vous affilier à la Sécurité Sociale qu'après votre inscription administrative.

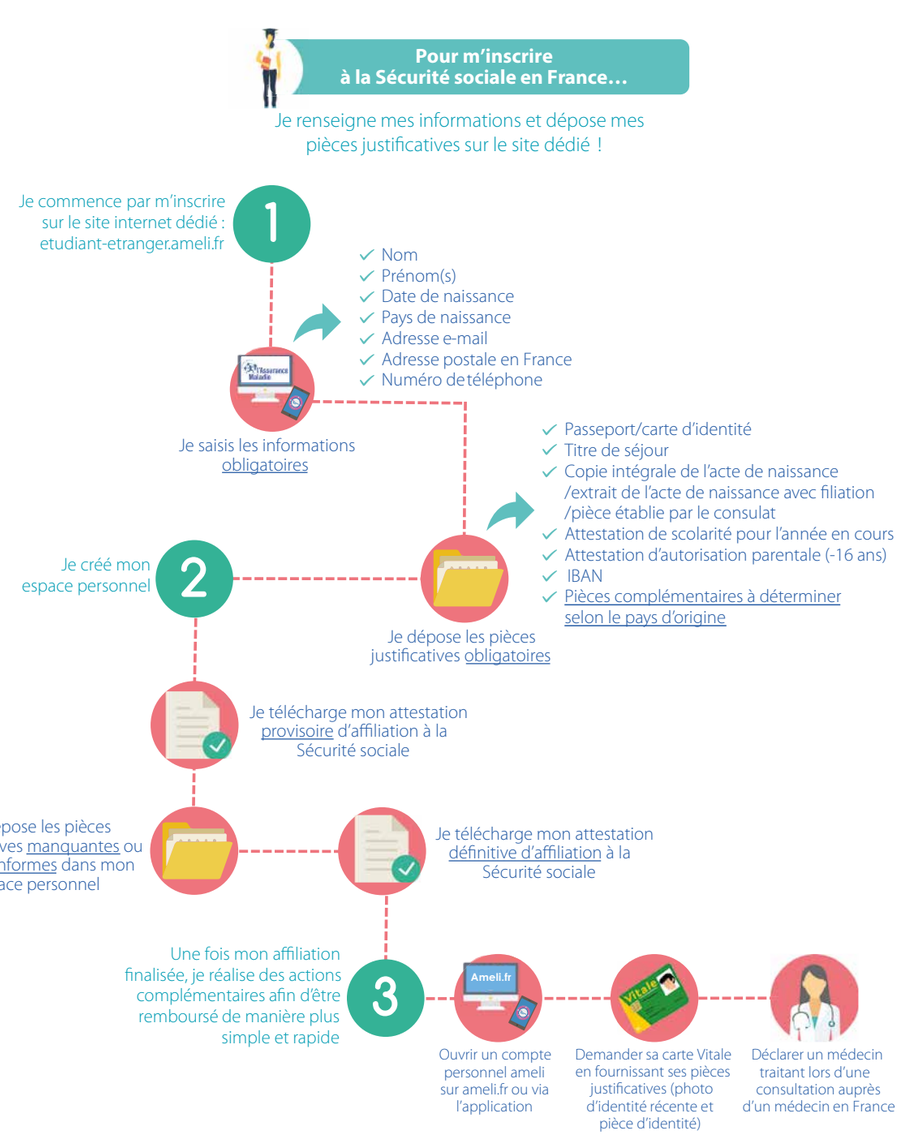

Souscrire une assurance Logement et assurance Responsabilité Civile

Vous pouvez souscrire l'assurance logement à la banque lors de l'ouverture de votre compte bancaire, auprès des mutuelles étudiantes (SMERRA ou LMDE) ou auprès d'une compagnie d'assurance.
En France, l'assurance logement est obligatoire et une copie doit être donnée à :

- L'administration centrale des résidences universitaires (CROUS) si vous avez choisi une chambre universitaire
- Votre propriétaire si vous avez choisi un logement privé
- Votre famille d'accueil si vous avez choisi un hébergement en famille.

L'assurance responsabilité civile est généralement incluse dans l'assurance logement. Une copie de cette assurance devra être donnée au moment de l'inscription administrative à l'université. Sans ce document, vous ne pourrez pas finaliser votre inscription.

Effectuer son Inscription administrative

Vous devez valider définitivement votre inscription administrative à l'Université d'Orléans pour obtenir votre carte d'étudiant et votre certificat de scolarité.

Complétez le formulaire de pré-inscription en ligne MoveOn grâce au lien qui vous sera envoyé par la scolarité de votre faculté et téléchargez tous les documents demandés.

A votre arrivée sur le campus, présentez-vous au Guichet Unique pour obtenir des informations utiles et la vérification de votre dossier d'inscription.

Si votre dossier est complet, les chargés d'accueil du Guichet Unique transmettent votre dossier au service de scolarité de votre faculté qui vous contactera ensuite par e-mail pour vous indiquer comment récupérer votre carte d'étudiant(e).

Activer sa carte d'étudiant « Atout Centre »

Procédure d'activation de la carte d'étudiant « Atout'Centre »

Votre carte d'étudiant « Atout Centre » vous permet de bénéficier de réductions dans les domaines du tourisme local, de la culture et des transports mais surtout d'utiliser divers services sur le campus. C'est à la fois votre carte d'étudiant et une carte multi-services :

Consultation de l'ENT en ligne
Cet Espace Numérique de Travail (ENT) a pour objet de proposer aux étudiants des contenus à vocation pédagogique et de diffuser des informations administratives ou relatives à la vie universitaire. Il permet par exemple de consulter sa messagerie, son emploi du temps, des cours mis en ligne par les professeurs etc… Après activation de la carte d'étudiant vous pourrez également vous connecter au réseau Wifi de l'Université d'Orléans.

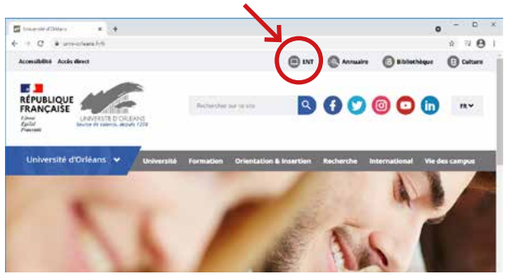

Compte IZLY
Izly est le moyen de paiement mobile des Crous qui vous permet de payer les nombreux services du Crous et de l'université d'Orléans depuis votre smartphone ou votre carte Atout'Centre. Vous pouvez notamment :

- Payer vos repas dans les lieux de restauration du Crous, dans certains distributeurs automatiques et les laveries des résidences universitaires ;
- Emprunter vos livres dans les bibliothèques universitaires ;
- Imprimer et photocopier sur le campus ;
- Avoir accès à certains espaces à accès contrôlé (salles, parkings…).

Procédure d'activation du compte IZLY

Faire une demande d'aide financière au logement

Si vous êtes un étudiant étranger, que vous payez un loyer, et que vous demandez un titre de séjour auprès de l'OFII, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement versée par la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales).
Cette aide au logement est calculée en fonction de vos ressources. Attention, cela n'est pas rétroactif.
Vous devez faire une demande de candidature pour bénéficier de cette aide financière directement sur le site internet de la C.A.F.

ATTENTION
les étudiants ayant un visa portant la mention « Dispense Temporaire de carte de séjour » ne peuvent pas bénéficier de l'aide au logement de la CAF.

Procédure de demande d'aide au logement C.A.F.

Étudiant venant d'un pays faisant partie de l'Espace Économique Européen

Les documents à fournir :

- Photocopie acte de naissance original et traduction en français par un traducteur assermenté (ou acte de naissance multilingue) ;
- photocopie du passeport ou carte d'identité ;
- L'attestation de logement du CROUS ou l'attestation de loyer remplie par votre propriétaire si vous êtes en logement privé ou en famille d'accueil ;

Étudiant hors Espace Économique Européen

A cette liste ci-dessus, il faudra ajouter :

- Photocopie de votre Titre de séjour.

Demander un titre de séjour

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

À votre arrivée sur le territoire français, si vous avez un visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS), vous devez le valider auprès du Ministère de l'Intérieur pour lui donner valeur de titre de séjour. Cette démarche doit être faite dans les trois mois suivant votre arrivée. En cas de dépassement de ce délai, votre situation irrégulière vous exposerait à des sanctions administratives.

Vous devez, dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous rendre sur le site de la validation en ligne pour effectuer vous-même votre démarche :
https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Vous aurez besoin :

- d'une adresse électronique (e-mail) valide,
- des informations figurant sur votre visa,
- de communiquer votre date d'entrée en France,
- de votre adresse de résidence en France,
- de votre carte de paiement pour payer en ligne la taxe de délivrance d'un titre de séjour d'un montant de 60 € (voir les autres modalités de paiement sur le portail).

ATTENTION
Si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les 3 mois, vous ne serez plus en séjour régulier sur le territoire français.

Pour toute question : 0806 001 620
dgef-support@interieur.gouv.fr

Tuto vidéo

ASTUCE :
si vous avez besoin de photos pour vos démarches administratives, vous pouvez en faire dans des cabines photographiques. Vous pouvez en trouver une dans la galerie marchande du supermarché E.Leclerc à proximité du campus.

Vivre à la française

Lorsque vous avez parlé autour de vous de votre projet de venir en France, votre famille et vos amis vous ont sûrement donné un tas de conseils, mais vous avez également dû entendre de nombreux clichés tels que : 'Les Français mangent des escargots et des cuisses de grenouilles régulièrement…

Les Français ont leurs propres pratiques en matière de vie sociale, de politesse et de coutumes. Voici quelques conseils pour vous aider à mieux déchiffrer toutes les subtilités françaises difficiles à comprendre pour vous.

Saluer en France

En France, pour saluer un interlocuteur, évitez les accolades et les « hugs » à l'américaine… Vous allez surprendre les Français voire en choquer certains.
Les Français se saluent, en général, en se faisant la « bise ».
Cette spécificité française consiste à faire 2 à 4 bises sur les joues de son interlocuteur. Le nombre de bises varie en fonction des personnes ou de la région tout comme le sens de la bise : on peut commencer par la joue droite ou par la joue gauche !
Donc gardez à l'esprit que dans la plupart des cas, les Orléanais font 2 bises, une sur chaque joue, pour se dire bonjour et qu'ils commencent par faire la bise sur la joue droite de leur interlocuteur.

Mais attention ! Il ne faut pas faire la bise à tout le monde !
A vous de voir ensuite quelle attitude adopter en fonction de la situation.
La bise oui, mais quand la faire ?
Si vous rencontrez pour la première fois, un Français de votre âge ou plus jeune, vous pouvez lui serrer la main.
Si vous rencontrez pour la première fois, une Française de votre âge ou plus jeune, vous pouvez lui faire la bise.
Si vous rencontrez pour la première fois, un Français plus âgé que vous, vous devez lui serrer la main.
Si vous rencontrez pour la première fois, une Française plus âgée que vous, vous devez lui serrer la main.
Entre amis, vous pouvez vous faire la bise.
Avec vos enseignants et le personnel administratif de l'Université, vous ne devez ni faire la bise ni serrer la main.
Un simple « *Bonjour Monsieur/Madame* » suffit.

Vous ? Tu ?

En français, vous pouvez vous adresser à vos interlocuteurs en les vouvoyant ou en les tutoyant.
Lorsque vous parlez à des personnes de votre âge ou plus jeunes, vous pouvez utiliser le tutoiement.

Lorsque vous parlez à des personnes plus âgées, vous devez utiliser le vouvoiement.
Donc lorsque vous parlez à un enseignant, vous devez le vouvoyer.

Le repas à la française

Reconnu patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'Unesco en 2010, le « repas gastronomique des Français »* est très important et les Français prennent donc le temps de manger.
Le déjeuner se déroule, en général, entre 12h et 14h.
Le diner se déroule, en général, entre 19h et 21h.
Tenez compte de ces horaires si vous voulez manger en France, dans un restaurant ou avec des amis.

*(Unesco, 2010 : www.unesco.org/culture/ich/fr/rl/00437)

Faire du shopping en France

La plupart des magasins sont ouverts le lundi après-midi de 14h à 19h ainsi que du mardi au samedi, de 10h à 19h.
Attention certains magasins ferment pendant la pause-déjeuner, de 12h à 14h.
Beaucoup de magasins et restaurants sont fermés les dimanches et parfois les lundis matins.

ATTENTION
Attention, horaires modifiés en période de pandémie.

Prise de parole

En classe, il faut lever la main avant de parler ou de poser une question.
Dans la vie de tous les jours, n'hésitez pas à poser des questions, à demander des précisions si vous ne comprenez pas quelque chose. Ce ne sera pas mal pris par vos interlocuteurs.

Attention à ne pas être impoli !

Un certain nombre de choses à ne pas faire pour éviter de sembler rustres pour les Français :
- Ne crachez pas par terre !
- Ne rotez pas !
- Ne faites pas de bruit en mangeant !
- Avant d'entrer dans un bureau, frappez à la porte !

Pour plus d'informations sur les valeurs et coutumes en France, vous pouvez consulter les informations et vidéos (sous-titrées en plusieurs langues) sur : www.ensemble-en-france.org.

Ensemble en France
BY FRANCE TERRE D'ASILE

VIVRE A ORLEANS

S'informer sur la vie quotidienne

Météo

Le climat d'Orléans est dit tempéré chaud. Les précipitations à Orléans sont significatives, avec des pluies même pendant le mois le plus sec.

Températures moyennes

10° » 15°C | 17° » 25°C | 11° » 15°C | 4° » 8°C

Bureau de change **(achat et vente de devises étrangères)**

Change Orléans
20 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 17h
Horaires modifiés en période de pandémie.

www.change-orleans.com

Marchés

Le prix des produits tels que les fruits et légumes et les fromages sont souvent plus avantageux qu'en supermarchés. Bien souvent, ils sont vendus par les producteurs locaux.
Horaires et lieux susceptibles d'être modifiés en période de pandémie.

https://www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/document/commerce/Liste-marches-Metropole-Orleans.pdf

Près du campus

- Place Albert Camus
  jeudi et samedi de 7h30 à 12h30
  (arrêt « Chèques Postaux »)

En centre-ville

- Place de la République
  mercredi de 15h à 19h30
  (Arrêt tram « Jeanne d'Arc »)
- Quai du Roi
  samedi de 7h30 à 12h30
  (Arrêt tram « Royale Châtelet »)
- Les Halles Chatelet - marché couvert
  du mardi au samedi de 7h30 à 19h30
  et le dimanche de 8h à 13h
  (Arrêt tram « Royale Châtelet »).

Supermarchés

Près du campus

- Auchan Olivet
  600 avenue de Verdun - 45160 Olivet (tram « Zénith »)
  du lundi au samedi de 8h30 à 21h30
  et le dimanche de 9h à 12h30

- Leclerc Olivet
  181 rue d'Artois - 45160 Olivet (tram « Les Aulnaies »)
  du lundi au samedi de 9h à 20h

- La Petite Villette
  1410 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet
  (tram « Les Aulnaies »)
  du lundi au samedi de 9h à 19h30
  et le dimanche de 9h à 12h30

- Naturéo Olivet – produits « bio » et sans gluten
  25 rue De Guyenne - 45160 Olivet (tram « Les Aulnaies »)
  du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

- Etik et Bio Olivet – produits «bio » et sans gluten
  105 rue d'Artois - 45160 Olivet (tram « Les Aulnaies »)
  le lundi de 14h à 19h
  et du mardi au samedi de 9h30 à 19h

En centre-ville

- Carrefour Orléans Place d'Arc
  2 Rue Nicolas Copernic - 45000 Orléans (tram « gare d'Orléans »)
  du lundi au samedi, de 8h30 à 21h

A noter que plusieurs supermarchés offrent un service de commande sur internet afin de récupérer ses courses au « DRIVE ».

Horaires et lieux susceptibles d'être modifiés en période de pandémie.

Poste

Après avoir collé un timbre (ou plusieurs en fonction du poids de votre courrier) sur votre enveloppe en haut à droite, postez votre lettre : attention ! Les boites aux lettres, reconnaissables à leur couleur jaune, ont souvent deux fentes : l'une pour le Loiret comme département de destination, l'autre pour les autres départements de destination.

Adresses des principaux bureaux de poste :

https://www.laposte.fr/#trouver-bureau

Horaires susceptibles d'être modifiés en période de pandémie.

En centre-ville

- La Poste Orléans Place d'Arc
  Place Albert 1er - 45000 Orléans
  le lundi de 12h à 18h,
  du mardi au vendredi de 9h30 à 18h,
  et le samedi de 9h30 à 17h

- La Poste Orléans De Gaulle
  Place De Gaulle - 45000 Orléans
  du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Sur le campus

- La Poste Orléans Université
  10 place Choiseul - 45100 Orléans
  du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Coût de la vie

Voici également des indications sur les tarifs des dépenses courantes :

Place de cinéma	13,40 € (9,40 € pour les étudiants sur présentation d'un justificatif avec photo)
Baguette de pain	0,95 €
Timbre	0,85 €
Ticket de tram/bus	1,60 € (valable 1 heure après sa première validation)
Repas en restauration rapide	6 € environ
Café (dans un bar)	1,60 €
Repas dans les restaurants universitaires (RU)	1 €

Téléphone

Les opérateurs téléphoniques français proposent régulièrement des offres de forfaits appels illimités + SMS illimités + internet à des tarifs raisonnables (entre 10 et 15 € selon le débit internet). La carte SIM et le forfait doivent être directement commandés sur le site de l'opérateur téléphonique. Attention : veillez à bien débloquer votre téléphone avant votre arrivée.

Il existe également des téléphones avec carte SIM prépayée, que l'on trouve dans de nombreux magasins de téléphonie.

Jours fériés en France

1er novembre	Toussaint
11 novembre	Armistice
25 décembre	Noël
1er janvier	Jour de l'an
15 avril	lundi de Pâques
1er mai	fête du Travail
8 mai	Victoire des Alliés en 1945
26 mai	jeudi de l'Ascension
6 juin	lundi de Pentecôte
14 juillet	Fête Nationale
15 août	Assomption

Fermeture de l'Université

Congés de Noël	du 20 décembre 2019 au soir au 6 janvier 2020 au matin
Congés d'hiver	du 21 février 2020 au soir au 2 mars 2020 au matin
Congés de Pâques	du 10 avril 2020 au soir au 20 avril 2020 au matin
Pont de l'Ascension	du 20 mai 2020 au soir au 25 mai 2020 au matin
Lundi de Pentecôte	lundi 1er juin 2020
Congés d'été	à confirmer

ATTENTION
chaque composante a son propre calendrier avec des dates de vacances qui peuvent différer.

Utiliser les outils numériques

Plusieurs outils numériques vous permettent de vous renseigner sur les services et ressources de l'Université d'Orléans :

Sur le campus

Les ressources en ligne

Des salles informatiques en libre-service sur l'ensemble des sites universitaires :

- pour accéder à l'ENT et vos cours en ligne,
- pour communiquer, imprimer des documents,
- pour utiliser les outils de bureautique ou des logiciels spécifiques,
- salles réservées aux étudiants de chaque composante avec des horaires d'ouverture propres à chacune.

Un accès au réseau WIFI :

- Accès Internet gratuit par authentification après avoir activé votre compte de l'université,
- Couverture de la plupart des bâtiments : dans les BU, cafétérias, halls et dans les salles en libre-service,
- Aide à la configuration de votre ordinateur portable par les tuteurs numériques et les informaticiens de votre composante.

L'appli Mobile UO :
Une application mobile multilingue qui permet à l'utilisateur d'accéder aux services de l'ENT. Ajouter les liens vers les stores une fois l'appli sortie (janvier 2018 normalement).

Les outils et services numériques

Carte Atout'Centre

- Votre carte étudiant multiservices sans contact permet d'accéder à une multitude de prestations. Sa durée de vie est illimitée,
- C'est aussi une carte de paiement avec un porte-monnaie numérique accessible en ligne,
- Si vous ne la rechargez pas, pensez à la présenter dans les RU pour bénéficier du tarif étudiant,
- Fonctionnalités de la carte et rechargement avec IZLY.

L'ENT (Espace Numérique de Travail)

- C'est un site web vous offrant un point d'accès unique et sécurisé à des services numériques personnalisés,
- Services en libres accès : certains services sont accessibles sans authentification, vous pouvez les découvrir en cliquant sur l'onglet « Outils »,
- L'authentification vous permet d'accéder rapidement à vos courriels, emplois du temps, dossier étudiant (notes, inscriptions…), cours en ligne (plateforme CELENE), aux calendriers et résultats d'examens, ressources documentaires, offres de stages et d'emplois, actualités de votre composante, services du CROUS (logement, restauration, bourses…).

Le site web de l'Université d'Orléans

Le site de l'université vous permet de trouver les informations pertinentes pour vous orienter dans votre composante, étudier, vous documenter, vous informer selon votre profil (étudiant, étudiant étranger…), découvrir la vie étudiante : le sport, la culture, les stages, la santé, etc.

Pour suivre l'actualité en temps réel, rejoignez l'université sur les réseaux sociaux :

Facebook : univorleans
Twitter : univ_orleans
LinkedIn : Université d'Orléans
Youtube : univorleans

Ville d'Orléans

Pour vous connecter à internet en WIFI à Orléans, équipez-vous de l'appli « Orléans WIFI ».
Appli App Store
Pour plus d'informations : www.orleans-metropole.fr/wifi-orleans

Application Erasmus+

L'application Erasmus+ a été conçue pour les étudiants, les jeunes en formation professionnelle et les participants à des échanges de jeunes. Son objectif principal : faciliter la mobilité Erasmus+ des jeunes en les accompagnant dans leurs démarches.

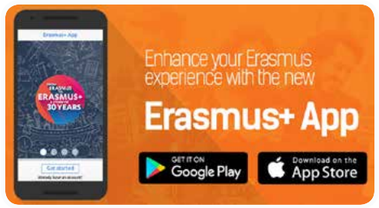

Erasmus+

France Alumni

Le réseau France Alumni est un réseau d'anciens étudiants de l'enseignement supérieur français. Il permet de garder contact avec ses camarades de cours et de multiplier les opportunités professionnelles.
Pour rejoindre le réseau Alumni de l'Université d'Orléans : www.francealumni.fr/fr/partenaire/13436

Apprendre le français ou une autre langue

A l'université

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Cours de soutien en français à l'Institut De Français, IDF

Les cours de soutien en Français Langue Etrangère (FLE) sont destinés à tous les étudiants/chercheurs étrangers inscrits à l'Université d'Orléans ainsi qu'aux assistants de langue qui souhaitent continuer à améliorer leur niveau de français. L'objectif est de les soutenir dans la réussite de leurs études universitaires.
Les étudiants peuvent suivre le cours de français écrit et/ou le cours de français oral. A partir des niveaux « avancé » et « supérieur », les étudiants peuvent prendre une option supplémentaire : grammaire ou français sur objectifs universitaires (FOU).
Les inscriptions ont lieu avant le test de positionnement au bureau 26-2 dans le bâtiment de l'UFR Lettres Langues et Sciences Humaines (au rez-de-jardin).
Chaque nouvel étudiant passe en début de semestre (septembre ou janvier) un test de positionnement permettant de définir son niveau.

Modalités d'inscription

- Etudiants de Licence et Master (y compris Erasmus +, Échanges et Programmes spécifiques)
  Tarif : 65 € par semestre
- Doctorants et chercheurs étrangers/assistants de langue
  Tarif : 150 € par semestre

Obtention d'ECTS

Seuls les étudiants Erasmus + pourront obtenir des ECTS :

- Français écrit : 2 ECTS/semestre
- Français oral : 2 ECTS/semestre
- Option (niveaux « avancé » et « supérieur » uniquement) : 2 ECTS/semestre

* Il n'y a pas de seconde session (rattrapage) pour les cours de soutien.

Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises (DUEF)

Programme semestriel intensif de Français Langue Etrangère

Programme

18 à 20h de cours par semaine sur 12 semaines
délivrance d'un diplôme universitaire, le DUEF

1 semestre = 1 niveau du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), du A1 au C1

2 sessions :

semestre 1 de septembre à décembre
semestre 2 de janvier à avril

Cours

Français général, oral et écrit / Cultures et sociétés
Parcours de spécialité, selon les niveaux : renforcement linguistique, culture artistique et littéraire, méthodologie universitaire, français professionnel…
Ateliers optionnels (théâtre, journal…)
Pré-requis :
Baccalauréat ou certificat de fin d'études secondaires
Certification en français de niveau A1 pour le semestre 1, et A2 pour le semestre 2
Avoir comme langue maternelle oude scolarité une autre langue que le français.

A savoir !

Les programmes des DUEF ont été élaborés par le réseau Campus FLE, qui réunit de nombreux centres universitaires de Français Langue Etrangère. Les DUEF B2 et C1 délivrés par l'IDF dispensent les étudiants d'une certification de langue française pour entrer à l'Université d'Orléans.

Tarifs et modalités d'inscription :

voir notre site Internet

Séjours langue et culture

Séjour d'été :

Programme d'apprentissage en immersion entre mi-juin et mi-juillet.
Séjour réservé aux plus de 18 ans.

4 semaines pour pratiquer et progresser en français, associant apprentissage intensif de la langue et de la culture, découvertes touristiques et culturelles, rencontres internationales, et activités sportives et sociales.
18 heures par semaine de cours et d'ateliers pratiques, du niveau débutant au niveau B2/C1.
Renforcement des compétences en français pendant les cours et pratique en immersion lors des visites, activités et projets créatifs.
Activités sociales, culturelles et sportives, comme par exemple : visite d'un château de la Loire, discussion autour d'un livre dans un salon de thé littéraire, après-midi accrobranche, jeu de piste dans la ville, soirée sur un bateau sur la Loire...
Hébergement en famille d'accueil ou en résidence universitaire en centre-ville.

Programmes courts intensifs en immersion

Programmes sur mesure pour des groupes d'un même établissement (10 personnes minimum) permettant aux étudiants de :

- pratiquer et progresser en français, selon leur niveau et leurs besoins,
- découvrir le patrimoine culturel de la ville d'Orléans et de la région des Châteaux de la Loire,
- vivre le français au quotidien, en partageant la vie d'une famille d'accueil,
- développer leur créativité en français, via des ateliers de théâtre, chant, écriture…

L'IDF répond aux besoins spécifiques des établissements en proposant par exemple : un transfert de l'aéroport à Orléans, des excursions sur mesure, des activités sportives, sociales ou culturelles, un logement en famille d'accueil ou en résidence hôtelière...

http://www.univ-orleans.fr/fr/idf

Centre De Langues de l'UFR Droit Economie et Gestion

Le Centre De Langues (CDL) de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'Université d'Orléans est une structure destinée à la formation en langues vivantes. Le Centre est un lieu accueillant, facile d'accès et d'utilisation pour tous ceux qui souhaitent développer ou améliorer leurs connaissances en langues étrangères.

Il est situé au 1er étage du bâtiment C de l'UFR Droit, Economie et Gestion de l'Université d'Orléans (entrée principale salle C105).

Le Centre De Langues propose :
- des formations initiales aux étudiants et aux personnels
- de la formation continue aux personnes déjà insérées dans la vie professionnelle

Les formations dispensées en anglais, espagnol, allemand et italien sont gratuites et s'adaptent au rythme et au niveau des élèves.

Les formations dépendent des besoins de chacun :
- pratique de la langue générale
- langue de spécialité (économique, commerciale et juridique)
- travail spécifique sur les quatre compétences : compréhensions écrite et orale, expressions écrite et orale
- préparation de tests d'évaluation linguistique: examens de Cambridge, TOEFL, TOEIC, IELTS, examens du Goethe-Institut, examens Instituto Cervantes, etc.

Elles constituent ainsi de véritables programmes « à la carte ».

A Orléans

Autres Centres

(Renseignez-vous auprès de l'organisme pour plus de détails)

Quelques structures publiques

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV)
GRETA Loiret : www.gretaformation.ac-orleans-tours.fr

Quelques associations

ASELQO (Animation Sociale Educative et de Loisirs des Quartiers d'Orléans) : www.aselqo.fr
ACM FORMATION : acmformation.com
CRIA 45 : www.cria45.com

Quelques écoles de langues privées

INLINGUA : www.inlingua-valdeloire.com
PRESTIGE INTERLANGUAGE : www.ecole-de-langues-orleans.com
FORMATION LANGUES : www.formationlangues.eu/fr
WALL STREET INSTITUTE : wallstreetenglish.fr/ecoles/cours-anglais-orleans

S'intégrer à la vie étudiante du campus

De nombreuses activités culturelles et sportives vous sont proposées tout au long de l'année sur le campus de l'Université d'Orléans.

LE BOUILLON, CENTRE CULTUREL DU CAMPUS D'ORLEANS

Le Bouillon, c'est un théâtre et une salle de concert entièrement accessibles et équipés pour accueillir une programmation professionnelle et amateure tout au long de l'année universitaire : théâtre, danse, cinéma, concerts de musiques actuelles, classiques et contemporaines, rencontres…

- programme trimestriel du Bouillon diffusé partout sur le campus et en ville
- le site **www.lebouillon.fr**
- la page facebook **www.facebook.com/BouillonOrleans**
- 02 38 49 24 24

A VOUS DE JOUER !

Le service culturel vous accompagne dans vos projets artistiques et culturels à travers les ateliers de découverte artistique, le festival Le GRAND BAIN, les aides (FSDIE & Culture ActionS), les concours (nouvelle, film court, photo, B.D…) et les tremplins (Bouillon*UP, Musiques de RU…).

Les bureaux du service Culturel vous accueillent au Bouillon du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00.

Le Bouillon est temporairement fermé pendant la période de pandémie.

« Tous les évènements organisés au Bouillon sont gratuits pour les étudiants, y compris les étudiants internationaux »

Radio Campus

Radio Campus est une radio musicale, étudiante et indépendante, émettant depuis le campus universitaire sur toute l'agglomération orléanaise sur les ondes 88.3 FM. Elle consacre une grande partie de son antenne à la musique. Les 42 émissions qui composent sa grille de programmes sont le fruit des passions et des talents de ses adhérents : genres musicaux, littérature, histoire, politique, cinéma, vulgarisation scientifique, féminisme etc.

Tout au long de l'année, Radio Campus Orléans accueille de nouveaux bénévoles qui participent à l'élaboration de la programmation musicale, à l'animation des émissions, à la réalisation de montage audio ainsi qu'à l'organisation d'événements.

Plus d'informations sur **www.orleans.radiocampus.org**

Vie associative

Afin de vous aider à vous intégrer plus facilement à la vie sur le campus et plus généralement en France, des associations étudiantes peuvent vous accompagner à votre arrivée à l'Université d'Orléans.

Association ESN Orléans (Erasmus Student Network)

Cette association a pour but d'accueillir et d'aider les étudiants internationaux à s'intégrer. Ses membres organisent des évènements de toutes sortes dont des visites culturelles, des soirées d'intégration, des activités sportives... et vous accompagnent dans certaines démarches administratives comme pour la banque et la CAF.
N'hésitez pas à les contacter via leur page Facebook : **www.facebook.com/esnorleans**
ou leur adresse e-mail : **esnorleans@gmail.com**

Association ÔCampus

ÔCampus est la fédération des associations étudiantes d'Orléans. Elle a pour objectif de faciliter la communication et le partage entre les associations, organiser des événements et contribuer à la vie étudiante orléanaise. Elle permet entre autres de faire se rencontrer les étudiants de toutes les filières !
Chaque semaine retrouvez le planning des soirées étudiantes sur :
www.facebook.com/OCampusFederation

Autres Associations d'aide à l'intégration :

- **Association des étudiants Guinéens d'Orléans**
(AEGO - Les rivières du Sud) : Mamadou Camara (président)
FB : www.facebook.com/lesrivieresdusud45

- **Association des étudiants et stagiaires Sénégalais**
Seydou Ka (président)

- **Association des étudiants et stagiaires Tchadiens**
Adoum Yaya (président)
FB : www.facebook.com/etudiants.tchadiensdorleans.5

- **Union des étudiants Vietnamiens d'Orléans**
(UEVO) : Trong Dat Vu (président)
FB : www.facebook.com/groups/167609871827/about

Culture, Sport, Environnement, Solidarité... il existe mille et une façons de s'engager dans la vie associative étudiante afin de bâtir un projet, défendre ses opinions ou se regrouper pour atteindre des buts communs...
Quels que soient votre domaine d'engagement et vos motivations, une expérience associative vous permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir un monde fondé sur l'expérience, le collectif et la solidarité.

Retrouvez l'annuaire de toutes les associations étudiantes de l'UO :
www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/vie-associative-etudiante/les-associations-etudiantes

Vie sportive

Le SUAPSE contribue à la réussite de l'étudiant et son épanouissement en favorisant l'engagement étudiant et en développant la pratique de l'activité physique, facteur de lien social et d'intégration.

Le SUAPSE met en place :

- une programmation hebdomadaire de 35 activités, une pratique de loisirs pour tous, encadrés par des intervenants qualifiés ;
- une formation qualifiante : l'option sport pour l'IUT, permet de valider des crédits d'enseignements. Renseignez-vous auprès de votre scolarité et sur le livret du SUAPSE en ligne.
- le sport de haut niveau et l'élite universitaire, il existe un statut athlète de Haut niveau ainsi que des sections sportives universitaires accessibles pour des étudiants impliqués au niveau fédéral.

SUAPSE
SPORTS & CAMPUS

Toutes les activités proposées, les lieux, les informations nécessaires à une mise en action sont disponibles sur :
www.univ-orleans.fr/fr/sport/sport-campus/presentation

Découvrir Orléans et sa région

Aujourd'hui capitale régionale de la région Centre Val de Loire, Orléans est fière de son passé historique et a souhaité mettre en œuvre une politique de valorisation de son patrimoine ce qui lui a permis de recevoir en 2009 le prestigieux label « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Les activités culturelles

Musiques actuelles

L'Astrolabe (Appli Android et App Store)
Le 108 (rue de Bourgogne)

Le Zénith d'Orléans

Musique classique et contemporaine

La Salle de l'Institut – Conservatoire d'Orléans

Musées d'Orléans

Musée des beaux-arts d'Orléans
Maison Jeanne d'Arc
Musée d'Histoire et d'archéologie (Hôtel Cabu)
Cercil
Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE, ouverture en 2019)

Cinémas

Cinéma des Carmes (film d'auteurs, centre-ville d'Orléans)
Cinéma Pathé Place de Loire (centre-ville d'Orléans)
Cinéma Pathé Saran (agglomération au nord d'Orléans)

Théâtre

- Théâtre d'Orléans : musique, danse, cirque, performance, théâtre (Scène Nationale, CADO, Centre Chorégraphique)
- Théâtre Gérard Philippe : Orléans La Source (proche campus) : programmation jeune public et spectacle tout public
- Théâtre de la Tête Noire : Saran (au nord d'Orléans)
- La Passerelle : Fleury les Aubrais (au nord d'Orléans)

Conférences thématiques/expositions

- LAB'O (incubateur de start-ups numériques)
- Le Studium : lectures publiques sur sujets de recherche variés, au Centre International Universitaire pour la Recherche, hôtel Dupanloup
- Parc des Expositions et des congrès
- Centre Charles Péguy (centre d'exposition)
- La Maison des Associations
- Collégiale Saint Pierre le Puellier (centre d'exposition)
- FRAC

Liens internet utiles pour se tenir au courant des évènements culturels

- Orléans Métropole
- On sort !
- Pour info à Orléans
- JeunesOCentre

Tourisme

La ville d'Orléans

Orléans s'est développée en lien étroit avec son fleuve, la Loire. La ville a traversé les siècles et concilie aujourd'hui le développement urbain de son territoire et le respect de son patrimoine historique. Découvrez les incontournables de la ville et profitez du Orléans City Pass pour profiter au mieux des édifices et lieux touristiques de la cité.
L'Office de Tourisme d'Orléans propose de nombreuses visites de la ville et de découverte du patrimoine architectural et naturel.

Les incontournables des alentours d'Orléans

- La Basilique Notre Dame de Cléry Saint André : lieu de sépulture de Louis XI (environ 15 km au sud-ouest d'Orléans)
- Les châteaux de Meung-sur-Loire et de Beaugency (entre 25 et 30 km au sud-ouest d'Orléans)
- Le château de Sully-sur-Loire (environ 40 km à l'est d'Orléans)
- L'oratoire de Germigny-des-Prés (environ 30 km à l'est d'Orléans)
- L'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (environ 35 km à l'est d'Orléans)
- L'arboretum des Grandes Bruyères d'Ingrannes (environ 30 km au nord-est d'Orléans)

Les châteaux de la Loire et autres lieux incontournables en Région

La Région Centre Val de Loire fait partie du site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO dont vous pouvez visiter les sites remarquables suivants :

- Le Domaine de Chambord
- Le Château royal de Blois
- Le Château royal d'Amboise
- Le Clos Lucé (château dédié à l'œuvre de Léonard de Vinci)
- Le Château de Cheverny
- Le Château de Chenonceau
- La Cité royale de Loche
- La Forteresse de Chinon
- Le Château d'Azay le Rideau
- Le Château de Candé (près de Tours)
- Le Château de Langeais
- Le Château de Villandry
- L'abbaye royale de Fontevraud

Cette liste n'est pas exhaustive et il existe un grand nombre de lieux à visiter en région Centre Val de Loire. Pour plus d'information, consultez les sites :

Le Département du Loiret

La Région Centre Val de Loire

Greeters

Les Greeters accueillent des personnes qui visitent leur ville et les emmènent dans une promenade personnalisée de deux à trois heures pour découvrir leur ville au-delà des guides touristiques et en dehors des sentiers battus.
Les Greeters sont des bénévoles qui aiment leur ville ou leur région et ont hâte de partager avec vous leur enthousiasme et leurs connaissances.
Durant votre balade, vous découvrirez la ville à pied ou en transport en commun. Que vous visitiez la ville pour la première fois ou que vous soyez un visiteur régulier, nous vous accueillerons dans notre ville et nous serons heureux de vous en dévoiler un quartier.
Découvrez Orléans comme vous ne l'avez jamais vue ; laissez-vous conter à quoi ressemble la vie ici ; mettez-vous à jour des derniers ragots et familiarisez-vous avec le lieu dans une atmosphère détendue et informelle.

https://orleans.greeters.fr/

Géomotifs

Prenez le temps de lever la tête !
Géomotifs est une application mobile ludique conçue pour vous faire aimer et découvrir la richesse des décors ornant votre patrimoine.
Jouez avec les détails, et donnez une nouvelle dimension à vos déambulations dans vos villes et monuments préférés.
Retrouvez sur ce site tous les MOTifs que vous avez découverts au gré de vos balades avec GéoMOTifs !

www.geomotifs.fr

My Loire Valley

(Appli App Store et Android)
My Loire Valley est le site internet pour s'informer de tous les évènements touristiques, culturels et gastronomiques en Région Centre-Val de Loire.

www.my-loire-valley.com

Sport et divertissement

Afin de pratiquer des sports ou assister à des compétitions sportives, la ville d'Orléans dispose de plusieurs complexes sportifs.

- Le palais des sports d'Orléans – 14 rue Eugène Vignat - 45000 Orléans – 02 38 53 97 27

Ce complexe sportif réunit une piscine et 13 salles de sport dont la plus vaste (3000 places) accueille les grandes compétitions internationales qui se déroulent à Orléans (coupe du monde de sabre féminine, l'open de tennis, le challenge international de badminton...) ainsi que les matches de l'OLB ou des Panthères du Fleury Loiret Handball.

- L'Argonaute – 73 Boulevard Marie Stuart - 45000 Orléans

Il s'adresse aux adeptes du ballon en tout genre grâce à sa salle de 1 500 m² dédiée aux sports collectifs, aux experts des altères et de la musculation, aux amoureux des arts martiaux, de la danse ou de la boxe, mais également aux mélomanes, avec un espace de 150 m2 consacré à la pratique musicale. Il a pour vocation de répondre aux attentes de proximité, mais également à l'organisation d'événements d'envergure.

- Le stade omnisports de La Source
7 rue de Beaumarchais - 45000 Orléans
Situé à côté du complexe nautique de La Source, ce stade est consacré au football et à l'athlétisme. Il réunit plusieurs terrains de football, un terrain d'honneur gazonné, un terrain synthétique et 5 autres terrains en herbe ainsi qu'un stade d'athlétisme comprenant une piste, un espace pour le lancer. Il est ouvert aux scolaires, étudiants et aux clubs.

- Le complexe nautique de la Source
avenue Beaumarchais - 45000 Orléans – 02 38 63 48 17
Situées près du campus, la piscine municipale couverte et sa fosse à plongée sont disponibles pour les nageurs de tous niveaux.

- Patinoire d'Orléans
1 rue A. Avisse - 45000 Orléans – 02 38 24 22 24
La patinoire est un très bon endroit où aller pour se divertir avec ses amis.

- Bowling d'Orléans
2 rue Moreau - 45100 Orléans – 02 38 66 31 55
Il y a 16 lignes de bowling, des billards, des jeux vidéo et même un bar.

- Ile Charlemagne
Levée de la Chevauchée - 45650 Saint-Jean-le-Blanc
02 38 51 92 04
Base de loisirs : football, terrains de beach volleyball, du paintball… et de la natation !

- Le Factory
3055 Route de Sandillon - 45560 Saint-Denis-En-Val
02 38 14 10 10
La plus grande plaine de loisirs du Loiret.

Pour plus d'informations sur les sports et les activités sportives à Orléans : Guide des sports à Orléans

La ville d'Orléans dispose par ailleurs d'un grand nombre d'associations sportives.
Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr/1343/activites-sportives.htm

- La Loire à vélo

Itinéraire cyclable de 800 km. La Loire à Vélo permet de découvrir toutes les beautés du fleuve. Flirtez avec le dernier fleuve sauvage, ses rives et ses îles, ses vignes à flanc de coteaux, ses villes, villages typiques et châteaux à visiter, sa gastronomie et son atmosphère unique, jusqu'à l'estuaire et l'Atlantique.

Les associations

Orléans Métropole compte plusieurs dizaines d'associations diverses (international, culture, société, formation-enseignement, etc.)
Toutes les associations classées par catégorie : www.orleans-metropole.fr/892/annuaire-des-associations.htm

Se faire soigner

Les étudiants européens en possession d'une carte européenne d'assurance maladie doivent la présenter à chaque consultation chez un médecin afin d'obtenir le remboursement des soins.

Les étudiants non Européens reçoivent leur attestation de sécurité sociale de l'organisme qu'ils ont choisi lors de leur inscription administrative à l'université d'Orléans. Ils doivent par la suite choisir un médecin référent en remplissant une fiche de déclaration du médecin traitant. Cela permettra le remboursement à hauteur de 70 % des dépenses engagées. Pour information une consultation chez un médecin généraliste coûte environ 25 €.

Service de santé universitaire

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
9 rue de Tours
45072 Orléans cedex 2
02 38 41 71 79

sante@univ-orleans.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (sans interruption)

Ce centre est un service de médecine préventive. Il ne délivre pas d'ordonnance, mais propose des services gratuits :

- Entretiens avec des médecins ou des infirmières,
- Conseils, avis médicaux, certificats médicaux pour travailler,
- Consultations pour aménagements des études et/ou examens, pour handicap ou maladie chronique,
- Vaccination gratuite pour les vaccins courants (DTcP, ROR, Hépatite B, méningite),
- Tests d'audition et/ou de vue à la demande de l'étudiant,
- Un test rapide de dépistage du VIH (TROD),
- Consultations spécialisées : psychologue, assistante sociale et diététicienne,
- Atelier sophrologie.

www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/sante-et-accompagnement/service-de-sante-universitaire

Centre Hospitalier Régional d'Orléans

Vous y trouvez tous les services de santé généraux et spécialisés.
Service des Urgences
14 avenue de l'Hôpital - 45100 ORLEANS
02 38 51 44 44

www.chr-orleans.fr/

Vous recevrez par courrier postal la facture de votre consultation ou soins obtenus après votre passage à l'hôpital.

ATTENTION
Pour la prise de rendez-vous chez des spécialistes, il vous est nécessaire d'avoir un courrier de votre médecin traitant.

Le Pôle Santé ORELIANCE

Clinique privée spécialisée dans les traumatismes de la main.
555 avenue Jacqueline Auriol - 45770 SARAN
bus n°18 direction CAP SARAN - arrêt Pôle Santé Oréliance

oreliance.com/

CEGIDD 45, dépistages gratuits

Vous avez pris un risque, un rapport sexuel non protégé : besoin d'une pilule du lendemain ou d'un dépistage.
Vous êtes en couple et vous souhaitez arrêter le préservatif !

Grand dispensaire d'Orléans - sans RDV - 02 38 74 45 54
Rue Porte Madeleine
45000 Orléans
Tram B - Arrêt Croix Morin

Le Planning Familial – 45

Service de conseils et de médecine concernant la sexualité et les relations amoureuses.

Centre social
33 rue Romain Rolland - 45100 ORLEANS LA SOURCE
Consultations médicales sur RDV au 02 38 70 00 20

contact@planning45.org

Médecins généralistes

www.doctolib.fr/medecin-generaliste/orleans

SOS Médecins

Service médical libéral d'urgence à domicile.
44 rue de Chanzy - 45000 ORLEANS
02 38 54 44 44

Pharmacies

Pour information :
Vous pouvez acheter certains médicaments sans ordonnance en pharmacie ou para-pharmacie. Sachez qu'en France les supermarchés ne vendent pas de médicaments.

Sachez aussi que vous trouverez dans votre composante :

- Un référent Passerelle Handicap,
- Des personnels formés au secourisme,
- Des consignes de sécurité affichées dans plusieurs lieux (n'hésitez pas en prendre connaissance, cela peut vous être utile un jour).

Se faire accompagner en situation de handicap

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou d'un autre ordre ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

- L'Université d'Orléans met à disposition un service pour accompagner votre réussite,
- Une équipe qui vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets universitaires et professionnels,
- Un lieu convivial d'échanges et de travail équipé de matériels informatiques adaptés.

Accès aux savoirs et aux diplômes

- Relais pédagogique et administatif dans les composantes,
- LSF,
- Aide aux études (preneur de notes, interprète, soutien pédagogiques...),
- Aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps...),
- Adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...),
- Prêt de matériel spécialisé,
- Aide à l'insertion professionnelle.

Vie universitaire

- Aide aux déplacements et repas,
- Accompagnement dans vos démarches administratives,
- Aide à l'obtention de logement adapté à proximité,
- Promotion d'activités sportives, culturelles, associatives...

Contact :

Université d'Orléans - Maison de l'étudiant
Passerelle handicap

Rue de Tours B.P. 6749
45067 ORLEANS Cedex 2
Tél: 02 38 41 71 76

passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 18h30
et le vendredi
de 8h30 à 18h
(sans interruption)

https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/sante-et-accompagnement/accompagnement-du-handicap

> Grâce au programme Erasmus +, les étudiants Erasmus + en situation de handicap pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé supplémentaire de la DRI et d'un soutien financier de leur Agence Erasmus +.

Erasmus+

Qui contacter en cas d'urgence ?

Afin de rendre votre séjour à Orléans le plus agréable possible, nous vous invitons à lire attentivement ce document et à le conserver.

Mesures de sécurité :
Il vous est recommandé de suivre les consignes ci-dessous afin d'écarter tout danger potentiel : arriver dans un pays étranger et être confronté à une culture étrangère demande un temps d'adaptation. Aussi, essayez autant que possible d'adapter votre comportement avec les mœurs françaises.

Ne laissez entrer aucune personne ne possédant ni clé, ni badge, ni carte résident dans les résidences universitaires. Il est conseillé aux étudiantes étrangères en particulier, d'être vigilantes lorsqu'elles rencontrent des gens qu'elles ne connaissent pas.

Numéros d'urgence :

SECURITAS

Numéro d'urgence
sur le campus d'Orléans :

02 38 49 48 00

15 SAMU urgences médicales

17 Police secours

18 Sapeurs-Pompiers

112 Numéro d'urgence européen

114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

02 38 54 44 44 SOS médecins

Pratiquer sa religion

Les différents lieux de cultes listés de façon non exhaustive ci-dessous sont tous accessibles par les transports en commun où à pied.

Religion Catholique

Cathédrale Sainte-Croix (centre-ville d'Orléans)
Place Sainte-Croix - 45000 Orléans

www.orleans.catholique.fr/eglise-loiret/trouver-ma-paroisse/1216-cathedrale-sainte-croix

Eglise Saint-Yves (La Source)
1 rue Antoine Lavoisier - 45100 ORLEANS

www.messes.info/lieu/45/orleans/saint-yves-a-la-source

Religion Bouddhiste

Pagode bouddhiste d'Orléans
32, rue du Colonel-O'Neill 45000 ORLEANS

www.net1901.org/association/ASSOCIATION-DES-BOUDDHISTES-DU-LOIRET,742130.html

Religion Juive

Synagogue en centre-ville d'Orléans
14 rue Robert de Courtenay - 45000 ORLEANS

www.consistoiredefrance.fr/synagogue/1366.cc-orleans

Religion Musulmane

Mosquée Annour (La Source)
4 rue Jules Ferry - 45100 ORLEANS

www.mosquee-orleans-sud.com/tags/mosquee-annour

Religion Orthodoxe

Chapelle Orthodoxe du Campo Santo
6 impasse Alexandre - 45000 ORLEANS

www.paroisseorthodoxeorleans-christsauveur.com

Religion Protestante

Temple protestant d'Orléans
2 rue du Cloître Saint-Pierre-Empont - 45000 ORLEANS

www.epudf-orleans.org

Intégrer le réseau Alumni

CAMPUS FRANCE
FRANCE ALUMNI

Le réseau France Alumni est un réseau d'anciens étudiants de l'enseignement supérieur français. A travers la plateforme France Alumni, opérationnelle depuis 2014, Campus France met en réseau les anciens étudiants et chercheurs, les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises. Près de 70 000 alumni sont déjà inscrits.

France Alumni : un réseau mondial

Présente dans plus de 116 pays, la plateforme France Alumni recense plus de 120 000 étudiants et anciens étudiants de l'enseignement supérieur français (septembre 2017). Elle leur permet de conserver un lien fort avec la France en publiant des articles et en organisant des rencontres dans le monde entier.

L'annuaire France Alumni

L'annuaire France Alumni fonctionne comme un réseau social professionnel. Il permet de trouver des contacts au sein des entreprises qui vous intéressent pour valoriser vos diplômes et votre expérience française. Vous pouvez y créer un profil, renseigner vos informations personnelles et entrer en contact avec d'anciens camarades ou avec n'importe quel autre membre du réseau.

Les groupes thématiques France Alumni

Sur la plateforme France Alumni, des groupes thématiques rassemblent des diplômés autour de différents centres d'intérêt. Ces groupes permettent de créer ou de maintenir des liens. Engagez la conversation et multipliez ainsi les opportunités professionnelles.

Trouver un emploi avec France Alumni

France Alumni vous aide à développer votre carrière en mettant à votre disposition de nombreuses offres de stages et d'emplois, en France comme à l'étranger. Bénéficiez également de conseils et de témoignages d'alumni qui ont fait de leur expérience française un levier de réussite professionnelle.

Des partenariats actifs et prestigieux

Les établissements de l'enseignement supérieur, les entreprises et les partenaires institutionnels disposent d'espaces dédiés sur France Alumni pour pouvoir communiquer facilement avec les alumni. Suivez-les pour garder un œil sur leur actualité et ne manquer aucune opportunité.

Les actualités France Alumni

Restez connecté à la France en parcourant les pages du site France Alumni. Vous y trouverez notamment un agenda culturel, des articles sur la langue française ou encore des idées de sorties touristiques pour préparer votre prochain séjour en France.
Pour rejoindre le réseau Alumni de l'Université d'Orléans :

www.francealumni.fr/fr/partenaire/13436

Lexique « Français de survie »

Français	Alphabet Phonétique International (IPA)	Traduction en anglais
Bonjour	\bɔ̃.ʒuʁ\	Hello
Enchanté	\ɑ̃.ʃɑ̃.te\	Nice to meet you
Au revoir	\o ʁə.vwaʁ\	Goodbye
S'il vous plaît	\s□il vu plɛ\	Please
Merci	\mɛʁ.si\	Thank you
De rien	\də ʁjɛ̃\	You're welcome
A bientôt	\a bjɛ̃.to\	See you soon
Oui	\wi\	Yes
Non	\nɔ̃\	No
Monnaie	\mɔ.nɛ\	Change
Liquide	\li.kid\	Cash
Carte bleue	\kaʁt blø\	Debit Card
Combien… ?	\kɔ̃.bjɛ̃\	How much…?
Où est… ?	\u ɛ\	Where is…?
A droite	\'a dʁwat\	On the right
A gauche	\'a goʃ\	On the left
Tout droit	\tu dʁwa\	Straight ahead
Devant	\də.vɑ̃\	In front of
Derrière	\dɛ.ʁjɛʁ\	Behind
A côté de	\'a\	Next to
Adresse	\a.dʁɛs\	Address
Destination	\dɛs.ti.na.sjɔ̃\	Destination

Français	Alphabet Phonétique International (IPA)	Traduction en anglais
Gare	\gaʁ\	Station
Train	\tʁɛ̃\	Train
Navette	\na.vɛt\	Shuttle
Car	\kaʁ\	Coach
Taxi	\tak.si\	Cab
Métro	\me.tʁo\	Tube
Tram	\tʁam\	Tramway
Billet	\bi.jɛ\	Ticket
Composter	\kɔ̃.pɔs.te\	Validate
Hôtel	\hɔ.'tel\	Hotel
Restaurant	\ʁɛs.tɔ.ʁɑ̃\	Restaurant
Réservation	\ʁe.zɛʁ.va.sjɔ̃\	Booking
Eau plate	\o plat\	Still water
Eau pétillante	\o pe.ti.jɑ̃t\	Sparkling water
Pain	\pɛ̃\	Bread
Sur place	\syʁ plas\	Eat in
A emporter	\'a ɑ̃.pɔʁ.te\	Take away
Police	\po.lis\	Police
Toilettes	\twa.lɛt\	Toilets
Université	\y.ni.vɛʁ.si.te\	University
Orléans	\ɔʁ.le.ɑ̃\	Orleans

Quelques Acronymes à connaître

ALS	Allocation de Logement à caractère Social
APL	Aide Personnalisée au Logement
BRI	Bureau des Relations Internationales
BU	Bibliothèque Universitaire
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CDL	Centre de Langues
CEAM	Carte Européenne d'Assurance Maladie
CM	Cours Magistraux
CoST	Collegium Sciences et Techniques
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DEFI	Direction des Etudes et de la Formation Initiale
DEG	Droit, Economie, Gestion
DRI	Direction des Relations Internationales
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ECTS	European Credit Transfer Scale
EHIC	European Health Insurance Card
ENT	Espace Numérique de Travail
ESN	Erasmus Student Network
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
Fac	Faculté
FLE	Français Langue Etrangère
FSDIE	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
IDF	Institut De Français
ITP	Institut Thématique Pluridisciplinaire
IUT	Institut Universitaire de Technologie
JPO	Journée Portes Ouvertes
LLSH	Lettres, Langues et Sciences Humaines
LMD	Licence-Master-Doctorat
LMDE	La Mutuelle Des Etudiants
OFII	Office Français de l'Intégration et de l'Immigration
OSUC	Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre
PAC	Passeport A la Culture
RAMQ	Régime de l'Assurance Maladie du Québec
RER	Réseau Express Régional
RIB	Relevé d'Identité Bancaire
RU	Restaurant Universitaire
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SIM	Subscriber Identity Module
SMERRA	Société Mutualiste Etudiante Régionale
SMS	Short Message Service
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer Français
SUAPSE	Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expressions
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMMPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TAO	Transports de l'Agglomération Orléanaise
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
Tram	Tramway
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UO	Université d'Orléans
VLS-TS	Visa Long Séjour valant Titre de Séjour
VLS-T	Visa Long Séjour Temporaire

UNIVERSITE D'ORLEANS

Direction des Relations Internationales

Conception/réalisation : Université d'Orléans/Direction des relations Internationales/Communication/ JSL/2021